LA SEINE-MARITIME qui protège et qui partage

Elections départementales

→ 20 et 27 Juin 2021

Canton de SAINT-VALERY-EN-CAUX



Chère Madame, Cher Monsieur,

Le gouvernement a choisi d'organiser les élections départementales les 20 et 27 juin prochains. Vous serez donc invités à voter dans un contexte sanitaire instable, qui conduira certains à s'interroger sur leur participation.

Nous comprenons les doutes. Chacun décidera bien

sûr librement, si besoin en donnant procuration à l'aide de maprocuration.gouv.fr. Mais la démocratie ne doit pas rester confinée. Nous sommes candidats pour la faire vivre et pour porter nos valeurs de justice, d'écologie, d'écoute, de laïcité et de respect.

L'enjeu est de mobiliser pleinement le Département dans la gestion de la crise actuelle et la préparation de l'après-Covid.

Avec un budget proche de 2 milliards d'euros par an et des missions dédiées aux solidarités, petite enfance, collèges, emploi, grand âge, logement, handicap, environnement, sport, culture, c'est une collectivité qui peut agir plus et mieux pour tous les Seinomarins.

La majorité actuelle a fait le choix de coupes massives dans les missions du Département. Notre canton les a subies de plein fouet. La liste est longue!

Parmi les mesures des plus scandaleuses, il y a la suppression de la bourse aux collégiens, la baisse des dotations à l'aide sociale à l'enfance, la baisse des crédits pour l'insertion professionnelle, l'aide au logement, les moyens contre les violences faites aux femmes.

Nous voulons donner

à la Seine-Maritime

une nouvelle majorité,

qui protège et qui

partage.

Depuis 2015, la majorité sortante confond gestion budgétaire rigoureuse et austérité, bien éloignée des réalités sociales, économiques et environnementales de nos territoires.

> Nous voulons être vos élu.e.s pour gérer l'après COVID 19 afin de vous protéger et partager vos attentes. Nous sommes des élu.e.s de terrains, expérimenté.e.s, volontaires et proches de vous.

Nous respecterons nos engagements pour contribuer avec vous à une vie meilleure sur notre canton. Nous serons à votre écoute lors de permanences régulières sur les 5 communes les plus importantes du territoire et nous présenterons le bilan de notre activité chaque année lors d'une réunion publique pour un échange constructif.

La démocratie citoyenne est une valeur et un atout. Vous pouvez compter sur nous. Nous comptons sur vous.

UN SEUL BULLETIN

POUR UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE ET EFFICACE dès le 1er tour VOTONS UTILE!

buquet.thevenot@gmail.com







VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

→ SOUTENUS PAR

Jean-François MAYER

Maire d'HATTENVILLE Conseiller général honoraire

Maire d'Hattenville, Conseiller Général du Canton de Fauville pendant 23 ans, j'apporte mon total soutien à Alexandra BUQUET et Jean-Pierre THÉVENOT

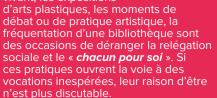


pour les élections départementales. Elus de terrain, proches de leurs administrés, ils sauront par leur action de proximité, répondre aux besoins du territoire et s'affirmeront comme des relais indispensables des communes, de leurs élus et de leurs habitants au sein de l'Assemblée départementale. Ils ont toute ma confiance.

Catherine **SAUVAGE**

Artiste - Chanteuse

L'accès à la culture est-il aujourd'hui un bien essentiel ? Sur un territoire vaste et rural comme le nôtre, sans aucun doute. Le spectacle vivant, les expositions



Catherine Sauvage, mai 2021 (Cailleville / Saint-Valery-en-Caux)

LA SEINE-MARITIME qui protège et qui partage

- Accompagner les seniors en soutenant le développement des services d'aide à domicile, faire de la qualité de vie en EHPAD un objectif prioritaire, rendre obligatoire une conciergerie dans toutes les résidences autonomie.
- Faire du maintien à domicile une perspective enviable (créer un fonds départemental pour adapter les logements, développer des habitats intergénérationnels).
- Soutenir la mise en place des classes inclusives et l'éducation spécialisée en lien avec l'Éducation nationale et les associations, en renforçant la mobilité des personnes en situation de handicap.
- Redonner les moyens humains pour l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion
- Redonner des moyens adaptés aux missions des centres médico-sociaux.

L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

- Rétablir la bourse aux collégiens supprimée par la majorité sortante et ouvrir le numérique à tous les collégiens par le prêt de tablettes.
- Garantir un soutien financier à hauteur des besoins pour l'entretien des collèges.
- Renforcer l'accès au sport et à la culture.
- Accroître les moyens des missions locales pour l'aide au parcours des jeunes vers l'emploi
- Développer des forums de rencontre avec les entreprises et artisans.

L'ATTRACTIVITÉ DES COMMUNES ET LA MOBILITÉ

- Soutenir les collectivités pour assurer la relance économique par l'investissement
- Lancer un grand plan départemental d'axes structurants de mobilités douces permettant aux collectivités de créer des liaisons transverses.
- Développer les entreprises liées au tourisme en s'appuyant sur Seine Maritime Attractivité.
- Accompagner les collectivités qui souhaiten développer une mobilité de proximité.
- Valoriser l'arrivée de la fibre optique pour favoriser l'installation d'entreprises.

LA SANTÉ ET LES SECOURS

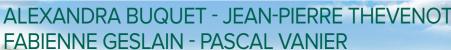
- Participer au financement des projets de maisons de santé pour les territoires sous dotés.
- Mettre en place des bourses d'aide à l'installation des professionnels de santé, afin qu'ils restent sur notre territoire.
- Redonner des moyens financiers au SDIS pour ses investissements, reconstruire un centre de secours sur notre territoire adapté aux risques (CNPE de Paluel)
- Mettre en place un dispositif « santé à proximité » par le biais de consultations itinérantes dans les territoires sous dotés.
- Renforcer le suivi des bébés et jeunes enfants (PMI) dans les centres médico-sociaux.

L'ENVIRONNEMENT

- Accompagner nos exploitants agricoles.
- Développer la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat en travaillant avec la Région Normandie et les intercommunalités.
- Agir auprès de la Région pour une rationalisation du traitement des déchets sur notre territoire en empêchant l'ouverture d'un 5ème casier (35.000 tonnes) à Brametot alors qu'une partie des déchets sont importés d'autres territoires.
- Soutenir les jardins ouvriers qui encouragent leurs adhérents dans une culture respectueuse de l'environnement.
- Harmoniser les organisations des collèges pour la restauration en circuit-court dans le but de mutualiser les ressources et diminuer les charges des collectivités.

LES ASSOCIATIONS ET LA CULTURE

- Organiser dès cet été des soirées culturelles dans les sites muséaux.
- Engager un plan exceptionnel de soutien aux associations et clubs sportifs, pour réussir l'après Covid
- Engager un plan exceptionnel de soutien aux acteurs culturels du territoire.
- Penser la culture « partout, pour tous, tout le temps »



buquet.thevenot@gmail.com

DIMANCHES 20 & 27

